



LA MOBILITÉ EST EN NOUS

Conseil Régional de Bretagne
Monsieur le Président Loïg CHESNAIS GIRARD
283, Avenue du Gal Patton
CS 21 101
35711 Rennes cedex 7

Chantepie, le 28 avril 2025

Monsieur le Président,

Lors de notre dernier conseil d'administration, nos membres ont tenu des propos particulièrement préoccupants. Notre secteur est confronté à une dégradation importante de la conjoncture et doit faire face à une perte de compétitivité structurelle.

Tous ont exprimé un ras-le-bol fiscal, considérant cette nouvelle taxe comme fatale, dans un contexte où les charges pesant sur les entreprises sont déjà très lourdes et où les hausses de coûts d'exploitation deviennent insoutenables. Ce projet est perçu comme une mesure injuste, pénalisante et destructrice de valeur, qui viendrait encore éroder des marges déjà extrêmement fragilisées voire négatives. Quatre entreprises sur dix sont déjà déficitaires en 2024, une nouvelle taxe serait encore plus mortifère.

Ce sentiment d'injustice est renforcé par le fait que cette contribution ne sera pas appliquée dans d'autres régions voisines comme la Normandie ou les Pays de la Loire, dont les présidents ont affirmé leur volonté de préserver la compétitivité de leurs entreprises. Une telle différence de traitement ne peut qu'aggraver le déséquilibre concurrentiel existant entre les territoires, au détriment de la Bretagne.

En effet, à l'éloignement géographique des grands bassins de consommation, nos entreprises devraient désormais ajouter le poids d'une taxation supplémentaire sur les salaires. Ce serait un nouveau coup porté à leur compétitivité, à l'investissement et, inévitablement, à l'emploi.

Face à cette situation, nos administrateurs sont convaincus qu'il est possible, au sein d'un budget régional de 1,9 milliard d'euros, de réaliser les 40 millions d'euros d'économies nécessaires, sans avoir à créer un nouvel impôt pour les entreprises.

Aussi, au regard des risques économiques que ce projet fait peser sur notre tissu productif, nous vous demandons solennellement d'y renoncer, dans un esprit de responsabilité et d'équité territoriale.

Nous restons naturellement disponibles pour échanger avec vous sur ce sujet majeur pour l'avenir économique de la Bretagne

François BAUDOIN

Président

Fédération Nationale
des Transports Routiers de Bretagne
B.P. 67113 - 33 rue de la Frébardière
35571 CHANTEPIE CEDEX
T +33 2 99 32 16 77 - F +33 2 99 53 07 52
Siret : 441 732 237 00017
direction@fntr-bretagne.com
fntr-bretagne.com
fntr.fr